



DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

2026 DAC 188 Subventions (43.500 euros) de onze formations chorales et orchestres et d'une fédération musicale.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la politique culturelle municipale en faveur des enseignements artistiques, la Ville de Paris apporte son soutien à douze associations encourageant la pratique du chant choral et de la musique dont un festival.

L'association **Aria de Paris**, créée en 1998, a enrichi son expérience avec plusieurs chefs de chœur successifs. Elle a changé de direction artistique en 2018 avec Grégoire Michaud, afin de donner une place à la jeune génération en parallèle de la volonté du chœur de diversifier son répertoire. L'association a programmé pour sa saison 2026 des œuvres avec l'orchestre Étesias mais également un concert de musique profane sur le thème du jardin. Comme chaque année, Aria de Paris cherche à travailler avec d'autres chœurs.

Créé en 1966, le **CRL 10** (Club Recherche et Loisirs du 10^e arrondissement) a pour objet principal d'organiser et de promouvoir des activités répondant aux aspirations de la population parisienne, dans un but pédagogique, social et culturel. Par une délégation de service public, le CRL 10 gère quatre centres d'animation du 10^e arrondissement : Jean Verdier, Château Landon, La Grange aux Belles et l'Espace Jemmapes. Parmi ses activités, le CRL 10 organise les Rencontres Chorales de Paris avec le festival « Voix sur berges ». Cette manifestation, soutenue par la Société Française des Chefs de chœurs, participe activement à la promotion du chant collectif amateur. Elle permet aux Parisiens d'entendre gratuitement une sélection de chorales de qualité et à celles-ci d'échanger leurs expériences. La 31^{ème} édition du festival a eu lieu le 28 juin 2026. Il était prévu 21 sites musicaux où chacune des 200 chorales inscrites disposait de 40 minutes de prestation. Le grand final, travail conjoint de plusieurs chœurs, a pris place devant l'espace Jemmapes. La subvention octroyée finance le festival « Voix sur berges ».

Chœur Stella Maris CSM, fondé en 2001, est formé de jeunes actifs et d'étudiants dont le répertoire est principalement celui de la musique chorale *a cappella* des XX^e et XXI^e siècles. En mêlant technique vocale et travail corporel, les membres souhaitent intéresser un public plus large. Le chœur cherche continuellement à sortir du format habituel du concert choral et propose souvent des actions dans des lieux inhabituels, à la rencontre d'autres publics.

En 2023-2024, l'association a fait un échange avec un chœur estonien. Il a donné lieu à un documentaire sur son travail artistique. La saison 2025 a été marquée par un concert dédié à l'imaginaire du langage avec un inventaire *a capella* très diversifié. Pour 2026, le chœur interprètera le requiem de Fauré et des œuvres de Stravinski. Une discographie suite à son voyage en Estonie est aussi à l'étude.

L'association **Les chanteurs de Saint Eustache**, chœur créé en 1945, compte aujourd'hui 42 choristes. Pour fêter les 80 ans de cet ensemble vocal, un concert de prestige, la Messe en si de J.S Bach a été produit l'année dernière. Pour 2026, l'association réitérera une programmation ambitieuse.

Le **Chœur des Polysons**, créé en 1997 par Elisabeth Trigo, est composé d'une cinquantaine d'enfants. Situé à Belleville, il reçoit des élèves des 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements. Les plus jeunes apprennent à chanter dans le chœur préparatoire et intègrent, après 2 ou 3 ans, un chœur où ils abordent un large répertoire de la chanson française. Le chœur se produit lors de manifestations officielles, d'événements de proximité ainsi que sur de grandes scènes parisiennes. La tarification prend en compte le quotient familial. En 2025, l'association a poursuivi son partenariat avec l'ambassade de Chine en donnant un concert au Carrousel du Louvre dans le cadre d'une exposition de dessins d'enfant chinois ou en fêtant le nouvel an de ce pays par un concert à l'Unesco. Un échange avec un ensemble vocal d'enfant de Burgos (Espagne) a également eu lieu tout comme la collaboration à un opéra avec la Philharmonie de Paris. Pour 2026, le chœur a réitéré sa participation au nouvel an chinois avec la chorale Chin'harmonie, chantera sur l'opéra participatif Roméo & Juliette et une

tournée du 16 juillet au 3 août est prévue. En parallèle, l'ensemble vocal reste actif en Ile-de-France où il travaille régulièrement avec d'autres associations à Montreuil et à Saint-Denis.

L'association **Chœur du Marais et Ensemble vocal du Marais**, créée en 1975, rassemble 38 choristes sur de la musique sacrée. L'association met en valeur la confrontation des sensibilités musicales et poétiques de différents pays et époques par l'exercice d'un répertoire varié. En 2025, le chœur a proposé des concerts des Cantates de J.S Bach et Telemann. 2026, innove sur une programmation d'auteurs vénitiens de la période Renaissance & Baroque.

L'association **Chœur d'Oratorio de Paris**, créée en 1989, fait appel à un répertoire classique, à des œuvres romantiques et du XXe siècle. Le chœur joue régulièrement avec des orchestres professionnels et des chefs réputés dans des coproductions. Aussi, l'association distribue des invitations à destination d'un public défavorisé. Elle compte aujourd'hui 60 choristes, 10 chanteurs solistes et 25 musiciens. Deux partenariats avec d'autres chœurs permettent un travail sur un large répertoire. En 2026, le chœur autoproduira des concerts à un prix accessible. Un concert sur la thématique du Noël anglais a été partagé à l'église des Blancs Manteaux en janvier, une reprise des motets de Mozart avec soliste orgue a rencontré un vif succès au Clos des Bernardins en mai. Des représentations sur les compositeurs baroques sont également en préparation pour la seconde partie de saison du chœur.

L'association **Chœur et Orchestre Symphonique de Paris (COSP)** réunit 65 choristes et une centaine d'intervenants externes, musiciens ou chanteurs solistes. La programmation de 2025 s'est articulée autour d'œuvres comme : trois cantates de la fin du 19^{ème} siècle ou bien « le chant du destin » de Brahms. Cette même saison, l'association a pu faire une tournée aux Antilles en partenariat avec des chœurs d'opéra dans les cathédrales de Basse-Terre, Pointe à Pitre ou Le Moule avec de nombreuses formations amateurs locales invitées. Outre des concerts caritatifs, la petite messe solennelle de Rossini est programmée pour 2026. Les adhérents de l'association prennent à leur charge les frais de déplacements de leur tournée.

L'association **Groupe vocal Pro Homine** mêle depuis 1998 les répertoires sacré et profane du XVI^e siècle à nos jours. Elle compte aujourd'hui 65 membres. La réalisation de deux concerts en 2025 a permis au groupe vocal de diffuser au public une programmation mêlant œuvre incontournable et répertoire classique de compositeurs sud-américains. En 2026, l'association souhaite de nouveau mélanger œuvres du répertoire célèbres, telles les cantates de Bach et des propositions artistiques du répertoire méconnues.

Les **Chœurs d'enfants de Saint Christophe de Javel**, créés en 1958, rassemblent une centaine de choristes. Ils offrent à des enfants, adolescents et jeunes adultes, une éducation au chant choral à travers l'étude du répertoire sacré. Les répétitions sont complétées par des cours de technique vocale et deux stages. L'effectif est de l'ordre de 40 élèves. L'association a changé de chef de chœur pour la saison 2024-25. Rogatien Despaigne chef de chœur des petits chanteurs de Saint-Charles à Versailles et étudiant au PSPBB a remplacé Louis Gall. Il est également assisté de Gisèle Delgoulet. Pour 2026, le chœur d'enfants chantera une opérette originale « Aimez-vous Bach ? » Des concerts estivaux étaient également au programme en juin en partenariat avec l'orchestre Etésias.

L'association **O30 (Ensemble vocal O Trente)**, créée en 2006, aborde un répertoire qui s'étend de la musique romantique aux créations contemporaines. Elle participe à des festivals, notamment celui de La Chaise-Dieu (Haute-Loire). O Trente bénéficie d'un partenariat pédagogique avec la classe préparatoire publique aux écoles supérieures d'art Les Arcades (Issy-les-Moulineaux). Elle compte aujourd'hui 35 chanteurs et chanteuses. L'année 2022 a vu l'arrivée d'un nouveau chef de chœur, Louis Gal. Depuis, l'association travaille sur un répertoire éclectique, d'œuvres de compositeurs du 20^{ème} et 21^{ème} siècle. La recherche de l'excellence fédère les amateurs du chœur sollicité par de nombreux jeunes professionnels. La programmation 2025-26 fêtera les vingt ans de l'association avec un concert exceptionnel de la symphonie des psaumes d'Igor Stravinski et du requiem de Gabriel Fauré.

Fondée en 1903 à l'initiative de la Ville de Paris, la **Fédération musicale de Paris** contribue à l'animation musicale des espaces verts de la capitale. Elle regroupe plus de mille musiciens amateurs au sein de 25 formations, dont 2 orchestres symphoniques, 2 chorales, 1 orchestre à plectres, 8 orchestres d'harmonie, 3 ensembles de cuivres, 5 orchestres de jazz, 1 orchestre d'accordéons, 1 orchestre de variétés et 4 écoles de musique. Pour 2026, la Fédération musicale de Paris participera à la « La Semaine du Son », organisée par l'UNESCO. Elle est également attendue aux concerts de kiosques de mai à octobre, outre les festivals du théâtre Traversière et d'harmonie au jardin du Luxembourg.

Afin de permettre à ces douze associations de pouvoir poursuivre leurs activités en faveur du développement de la connaissance et de la pratique amateur, je vous propose d'attribuer au titre de l'année 2026 :

- à l'association Aria de Paris une subvention de 1.500 euros ;
- à l'association CRL10, une subvention de 7.000 euros ;
- à l'association Les chanteurs de Saint-Eustache une subvention de 3.000 euros ;
- à l'association Le chœur des Polysons une subvention de 2.000 euros ;
- à l'association Chœur du Marais et Ensemble vocal du Marais une subvention de 2.000 euros ;

- à l'association chœur d'Oratorio de Paris une subvention de 5.000 euros ;
- à l'association Chœur et Orchestre Symphonique de Paris une subvention de 3.000 euros ;
- à l'association Groupe vocal Pro Homine une subvention de 4.000 euros ;
- à l'association Les chœurs d'enfants de Saint Christophe de Javel une subvention de 3.000 euros ;
- à l'association Chœur Stella Maris une subvention de 1.000 euros ;
- à l'association Ensemble vocal O Trente une subvention de 2.000 euros ;
- à l'association Fédération musicale de Paris une subvention de 10.000 euros.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer et de m'autoriser à signer les conventions nominatives de ces associations précédemment citées et jointes en annexe.

Le Maire de Paris